



MAIRIE DE BENEVENT L'ABBAYE
ARRÊTÉ

Arrêté N° MA-ARE-2025-046

17 décembre 2025

OBJET : ARRÊTÉ DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT POUR LE 20 JANVIER 2026

Pétitionnaire :

RD DEMENAGEMENTS
12 rue Benjamin Franklin
63360 GERZAT

Vu le Code de la Route et notamment les articles R 44 et R 225 ;

Vu les articles L 2212.1, L 2212.2 et L 2212.1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la demande de la société RD Déménagements, en date du 11 décembre 2025, pour permettre le stationnement d'un camion de déménagement et une remorque au droit du n° 34 avenue de la Marche, le 20 janvier 2026 de 08h00 à 19h00.

**CONSIDÉRANT QUE POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DU PUBLIC AVENUE DE LA MARCHE
LORS DU DEMENAGEMENT, IL Y A LIEU DE RÉGLEMENTER LA CIRCULATION.**

A R R È T E

ARTICLE 1er :

Le lundi 20 janvier 2026 de 08h00 à 19h00, la circulation sera alternée au droit du n° 34 avenue de la Marche.

ARTICLE 2 :

La société RD Déménagements aura la charge de la signalisation.

La signalisation sera conforme à la réglementation en vigueur à la date du présent arrêté.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté sera publié aux emplacements et conditions habituels.

ARTICLE 4 :

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 :

Monsieur le Maire, Madame le Commandant de Brigade de Gendarmerie de La Souterraine sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait certifié conforme
le Maire, M. André MAVIGNER

